

Comite de suivi de la réforme de la Formation des enseignants

Présentation des travaux
CNESER

Daniel FILATRE

24 novembre 2014



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

L'esprit et la méthode de travail

- **Une composition et une méthode inspirées des comités licence et master afin d'aider ceux qui, sur le terrain, mettent en œuvre la réforme**
- **Un travail animé avec des débats nourris au préalable par des réflexions et des contributions**
- **Une exigence : toujours se centrer sur la professionnalité enseignante**
- **Une volonté : émettre des recommandations - et – contribuer à la construction progressive d'une doctrine**
- **Une coopération étroite avec le comité de pilotage des ESPE**

Les recommandations du Comité

- Des observations concordantes et un même sentiment de « milieu du gué »

- un cadre de travail :

- * se centrer sur la professionnalité enseignante

- * accepter que les ESPE soient des objets vivants et en cours de construction

- * expliquer les changements de paradigme

- * contribuer au développement des ESPE dans le cadre de leurs missions et conformément au cahier des charges

1- Le schéma global de formation

- **Une formation initiale, cohérente et lisible.**
- **Des parcours de formation sécurisés prenant en compte toutes les situations étudiantes.**
- **Un modèle de formation professionnelle et progressive – approche compétences**

RECOMMANDATIONS – 1

1. Veiller à présenter un modèle lisible d'inscription et de suivi de l'étudiant, et une offre de formation cohérente. Il convient également de procéder aux clarifications indispensables, y compris dans les modalités d'évaluation.
1. Clarifier les différents parcours de formation conduisant à l'obtention du master MEEF, et procéder à une information solide des étudiants.
1. S'assurer que la carte nationale des formations soit cohérente et réponde de manière équilibrée aux besoins.
1. Bien intégrer la préparation du concours dans le cursus de Master, conformément au cadre national de formation.

RECOMMANDATIONS – 2

1. Bien clarifier les diverses situations des étudiants et leur permettre de bénéficier d'un parcours de formation adapté, conforme aux attendus du référentiel professionnel.
1. Assurer pour tous les étudiants de M2 ou ceux déjà titulaires du grade de master une formation mobilisant a minima les enseignements liés au mémoire et à la période d'alternance.
1. Offrir un parcours de formation M2 conforme au cadre national de formation pour tous les étudiants ayant validé leur M1 MEEF, quel que soit leur résultat au concours.
1. Clarifier les contenus des stages en fonction des différents parcours et expliciter leurs modalités concrètes : relations avec les tuteurs, rôle des équipes pédagogiques et des chefs d'établissements, interactions entre lieu de stage et ESPE, présence de référents...

RECOMMANDATIONS – 3

1. Construire des parcours de formation confortant, de manière progressive et continue, l'acquisition de toutes les compétences professionnelles liées aux métiers du professorat et de l'éducation.
1. Concevoir la formation de manière globale : en licence, durant les 4 semestres de master, en formation continuée dès l'entrée dans le métier, puis tout au long de la carrière.
1. Penser les enseignements de tronc commun non comme une accumulation d'interventions, mais de manière transversale, mobilisant les autres compétences liées aux pratiques professionnelles, s'appuyant sur l'alternance, mais ne s'y réduisant pas, et nourrie de la diversité des observations venues de terrains différents.
1. Développer des enseignements au sein des masters MEEF, à partir d'objets communs qui permettent le décroisement, le travail par équipes, l'élaboration d'outils partagés, et privilégiant les approches par résolution de problèmes.
1. Articuler les divers lieux de formation ESPE, UFR et unités de recherche, écoles et établissements et faire travailler ensemble leurs équipes.

2- L'année d'alternance

- **Un point majeur et très différent des principes déjà éprouvés autrefois**
- **Une formation par l'alternance sur une modalité intégrative et d'épreuve**
- **Un mémoire de master en relation étroite avec les pratiques professionnelles et les finalités pédagogiques**
- **Des établissements et des écoles, lieux et acteurs de formation.**

Une alternance intégrative

RECOMMANDATIONS – 4

1. Ne pas juxtaposer des savoirs et des compétences, mais les combiner en relation étroite avec les situations d'exercice du métier et avec les finalités pédagogiques et professionnelles.
1. Articuler savoirs, recherche et pratiques professionnelles, en mobilisant tous les intervenants universitaires et professionnels.
1. Mieux intégrer les temps et les lieux de formation et développer un accompagnement des étudiants « apprenants-alternants » reposant sur un tutorat mixte et organisé autour d'objets communs liés à l'exercice des métiers du professorat et de l'éducation.

Un mémoire de master en relation étroite avec les pratiques professionnelles et les finalités pédagogiques

RECOMMANDATIONS – 5

- 1- Elaborer le sujet du mémoire de master, de façon progressive, dans une construction partagée entre l'étudiant et l'équipe pédagogique plurielle qui l'accompagne et l'encadre durant sa formation.
- 2- Mobiliser de manière progressive et sur toute la durée de la formation, les compétences nécessaires à la réalisation de ce mémoire.
- 3- Lier fortement la réalisation de ce mémoire avec la période d'alternance en lien avec les enseignements suivis dans le cadre du master MEEF.
- 4- Intégrer pleinement la recherche au sein de cette année de formation professionnalisante, notamment la recherche en éducation au sens large. Ces approches scientifiques, nécessairement plurielles, doivent constituer un appui majeur pour le mémoire.
- 5- Favoriser le travail collectif pour la préparation du mémoire et pour une part de sa réalisation.
- 6- Evaluer le mémoire, afin de mesurer le degré de professionnalité de l'étudiant alternant et sa capacité à mobiliser les savoirs disciplinaires et scientifiques, en relation avec la finalité pédagogique et les pratiques professionnelles.
- 7- Composer le jury de ce mémoire de représentants des équipes pédagogiques plurielles, y compris un ou des professionnels de terrain.
- 8- Dissocier l'évaluation du mémoire et de la période d'alternance du processus de titularisation du fonctionnaire stagiaire, mais s'assurer que ces deux exercices reposent sur des éléments partagés et/ou des supports communs.

Mieux accompagner le stagiaire

RECOMMANDATIONS – 6

1. Promouvoir les démarches communes d'analyse et d'expérimentation, afin d'instaurer davantage de confiance réciproque.
1. Accueillir, accompagner et former le stagiaire.
- 3- Créer et diffuser des outils de suivi du stagiaire, de ses activités, en lien avec le référentiel de compétences professionnelles.
- 4- Faciliter l'articulation des différents temps de la formation, par une organisation appropriée des activités et des emplois du temps.
- 5- Adopter une approche par bassin ou réseaux, afin de promouvoir des dynamiques territoriales.
- 6- Mettre en relation la formation tout au long de la vie avec la formation initiale des étudiants stagiaires.

3- Les Equipes de formateurs

- **Des équipes pédagogiques plurielles à confirmer**
- **Des professionnels reconnus et intégrés dans la formation.**
- **Décloisonner et renforcer le continuum éducatif**

Les équipes de formateurs

RECOMMANDATIONS – 7

1- Privilégier le travail sur des objets communs qui permettent de décroisonner et de renforcer le continuum éducatif entre les différents degrés et filières de la formation.

2- Favoriser le travail en équipe dans les lieux de formation.

3- Renforcer, par des démarches nouvelles, les relations entre les enseignants et enseignants-chercheurs de l'ESPE et des universités et organismes partenaires du projet, les co-tuteurs, les formateurs des premiers et du second degrés, les services rectoraux, les corps d'inspection pédagogique, les chefs d'établissement et les directeurs d'école, mais aussi les organismes de formation et associations partenaires.

4- Promouvoir les démarches communes d'analyse et d'expérimentation, afin d'instaurer davantage de confiance réciproque.

5- Mettre en place des réseaux de formateurs.

4- La culture commune

- **Ne pas se limiter au « tronc commun » et adopter une démarche projet.**
- **Construire la culture commune de façon progressive et en mixant les publics apprenants.**
- **Partir d'une approche par compétences, prenant appui sur plusieurs enseignements**
- **Se demander à chaque moment en quoi cela va servir devant les élèves, pour les élèves.**
- **Mobiliser les savoirs sur la connaissance de l'enfant et de l'adolescent.**

La culture commune

RECOMMANDATIONS – 8

1- Privilégier une approche de la formation où la culture professionnelle commune ne s'identifie pas seulement au tronc commun, prend appui sur les autres enseignements, mobilise des équipes plurielles.

2- Adopter une approche par compétences, notamment en intégrant dans la formation à la culture commune l'intérêt des élèves et leur réussite : amélioration des pratiques pédagogiques, maîtrise des apprentissages.

3- S'appuyer fortement sur les stages pour renforcer et contextualiser cette formation.

4- Construire la formation à la culture commune de manière progressive et en continuité, sur les 4 semestres du master.

5- Intégrer cette formation avec le souci constant de mêler les publics étudiants, notamment pour faire travailler ensemble premier et second degré. Ceci devra également permettre de renforcer les identités professionnelles et l'esprit d'école.

6- Ouvrir la préparation et la mise en œuvre de ces formations à la culture commune aux partenaires de l'Ecole et du territoire.

5- La pédagogie et le métier d'enseignant à l'ère du numérique

Une approche globale et attentive du numérique

- le numérique permet une autre façon d'enseigner et un cadre d'apprentissage facilité**
- Un lien nécessaire entre numérique et innovation.**
- Toutes les écoles, tous les établissements doivent devenir des lieux de formation au et par le numérique.**
- Les ESPE doivent être des clusters de la pédagogie à l'ère du numérique**

La pédagogie et le métier d'enseignant à l'ère du numérique

RECOMMANDATIONS – 9

- 1- Considérer le numérique comme un outil et une disposition permettant une autre façon d'enseigner : évolution des méthodes pédagogiques et des formes d'apprentissage, développement du travail collaboratif, nouvelles relations de travail dans la classe et avec l'extérieur de la classe, travail en équipe...
- 2- Clarifier la place du numérique et de ses usages dans l'offre de formation « masters MEEF » et opérer de manière transversale et intégrée.
- 3- Faire en sorte que les stages et les mémoires s'intéressent aux expérimentations en cours et aux usages multiples et combinés du numérique dans les classes.
- 4- Mobiliser et susciter les travaux de recherche et de transfert sur la relation « numérique et innovation pédagogique ».
- 5- Engager chaque ESPE vers une intégration des usages et des ressources numériques et vers la définition d'un plan stratégique de formation.

Trois questions en suspens

- L'organisation du Master, une approche par compétences et les parcours adaptés
- l'intégration des ESPE dans l'université avec des équipes plurielles
- Une approche plus approfondie de la FTLV : modularité, accompagnement, parcours certifiants et qualifiants

7 ENJEUX POLITIQUES

- **Prendre conscience des enjeux de la réforme**
- **Convaincre tous les acteurs de l'importance de leur ESPE**
- **Réussir l'alternance**
- **Confirmer l'évolution des concours (professionalisation et intégration) – clef de voute du changement.**
- **Construire une dynamique Recherche – Transfert – Formation vers une école inclusive où l'innovation et l'expérimentation sont au cœur des activités scolaires**
- **Réinventer un modèle de formation tout au long de la vie fondé sur les besoins de compétences professionnelles et de disposition à la formation**
- **Adopter une démarche d'amélioration permanente et renforcer accompagnement et réactivité.**